

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 DECEMBRE 2011

L'an deux mil onze, le 05 décembre, à 16 H 30, le Conseil Municipal de la commune de L'ILE D'ARZ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Daniel LORCY, Maire.

Etaient présents - 9 : Mesdames Anne CUSTINE, Marie-Thérèse LEBRETON, Nadège LE ROUX, Marie-Hélène STEPHANY, Messieurs Frédéric BOUDAUD, André BOYDRON, Michel BOINOT, Jacques POIDVIN, Gérard TATIBOUËT.

Etait Absente : Sylvie MARCHIENNE

Madame Marie-Hélène STEPHANY est nommée comme secrétaire de séance.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 4 NOVEMBRE 2011

Suite à des problèmes informatiques, il n'est pas possible d'approuver à cette séance le compte rendu du 4 novembre 2011, de ce fait nous laissons le temps de lire le compte-rendu après un nouvel envoi, le compte rendu sera adopté lors du prochain conseil.

2) MODIFICATION BUDGETAIRE N° 2 :

Le budget 2011 a prévu plusieurs investissements importants à Kernoel, que ce soit la construction du hangar agricole et du bâtiment technique pour la transformation du lait ou encore la construction d'une salle polyvalente au sein des habitations pour les personnes âgées.

Le 8 avril 2011 le Conseil Municipal a autorisé le Maire à procéder à l'achat du terrain de Kernoel et de signer tous documents concernant cette vente.

Suite à un point financier récent avec le trésorier de la commune, il est apparu que l'achat des terrains de Kernoel n'a pas été inscrit au budget d'investissement 2011. Même si les fonds dont dispose la commune sont suffisants pour payer ce terrain, le simple fait que cet achat n'a pas été prévu au budget d'investissement 2011 interdit au trésorier de procéder à son règlement lorsque le notaire aura finalisé le dossier et qu'il faudra régler l'achat.

Il est donc essentiel de procéder, à brève échéance, à une modification budgétaire n° 2 qui permettra à la Commune de payer les terrains de Kernoël.

Ceci sera possible en annulant et en repoussant au budget 2012 les travaux prévus sur les routes et la construction de la salle polyvalente, ceci tout en conservant le bénéfice des subventions pour ces deux investissements.

A savoir :

⇒ Lors de l'élaboration du budget 2011, il a été prévu un investissement de 174.820 € HT pour la réfection des routes du Bourg et de Penero. Ces dépenses doivent faire l'objet de subventions du Conseil Général de trois origines :

- ➔ Le PDIC (Programme Départemental pour Investissement sur la voirie Communale) pour une subvention de 5000 € sur un total de travaux de 12.505 € HT.
- ➔ L'Aide aux îles pour une subvention de 3202,50 €. Une aide exceptionnelle de 15.000 € du Conseil Général viendra compléter l'Aide aux îles, elle nous parviendra courant janvier 2012 sur un total de travaux de 85.905 € HT.
- ➔ Le TSD de 20 % (Taux de Solidarité Départementale) pour une subvention de 15.282 € sur un total de travaux de 76.410 €. La personne qui gère le TSD au Conseil Général nous a confirmé que cette subvention nous parviendra, au plus tôt, courant mars 2012 car les crédits 2011 sont épuisés.

De ce fait, l'ensemble des subventions pour les routes ne pourra pas être perçu avant mars 2012, les travaux n'étant pas envisageables avant cette date, il est donc proposé au Conseil d'annuler les crédits de 174.820 € HT sur 2011 et de les prévoir au budget 2012.

- ⇒ Ensuite le permis de construire de la salle communale polyvalente à Kernoël ne sera pas délivré avant, au plus tôt, la mi-décembre du fait d'un complément de documents réclamés à Vannes Golfe Habitat et parce qu'il manque encore les avis de certaines administrations en particulier l'avis des pompiers.

Si le permis est accordé vers le 15 décembre, les travaux ne pourront pas commencer avant la mi-février du fait du délai légal de deux mois pour une éventuelle contestation du permis. Le budget 2012 sera très certainement voté au début mars, il sera ainsi possible à la Commune d'honorer les factures qui concerneront la construction de la salle.

Ces annulations vont entraîner les modifications suivantes au budget d'investissement 2011 :

chapitres	Voté au budget	A ajouter ou enlever	Nouveau total des 2 chapitres
21	139.582,00 €	+ 315.407,42 € TTC	454.989,42 €
23	555.955,16 €	- 174.820,00 € HT - 170.000,00 € HT + 29.412,58 €	240.547,74 €

➔ Le total du budget d'investissement 2011 de **824.126,18 €** ne change pas.

Il est proposé au Conseil de voter l'annulation des crédits de 174.820 € pour les travaux sur les routes et de 170.000 € pour la construction de la salle polyvalente au chapitre 23 et d'inscrire une somme de 315.407,42 € TTC pour l'achat des terrains de Kernoël au chapitre 21.

Daniel Lorcy : signale qu'il est joint à l'ordre du jour expédié aux conseillers un récapitulatif du budget avec les modifications.

Daniel Lorcy : ajoute que les enveloppes pour les routes ont été ouvertes et la bonne nouvelle est que nous sommes un peu en dessous du montant prévu.

En ce qui concerne les enveloppes relatives à la Salle Polyvalente de Vannes Golfe Habitat le montant est également en dessous de ce qui était prévu.

D'autre part plusieurs enveloppes ouvertes pour les 12 logements sont au-dessus des prévisions et de ce fait il y aura une renégociation dont pourrait bénéficier pour la salle polyvalente.

André Boydron : pour le poste qui n'a pas été attribué doit-on relancer ?

Daniel Lorcy : oui effectivement. On peut noter que c'est étonnant car il y a des lots où il n'y a pas eu de réponse.

Marie-Hélène Stéphaney : Sylvie Marchienne est absente, a-t-elle envoyé un pouvoir ?

Daniel Lorcy : pas à ma connaissance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter ces dispositions.

3) OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE :

En décembre 2010 le Maire a été autorisé à ouvrir une ligne de trésorerie. Cette autorisation doit se terminer en décembre 2011.

Le Maire demande au Conseil de l'autoriser à maintenir cette ligne de trésorerie de 200.000 € qui pourrait être utilisée en cas de besoin urgent.

Cette ligne de trésorerie est mise en place pour une durée d'un an, les intérêts sont payables trimestriellement, le montant du taux, pour novembre 2012, est de 1.442 %.

Il n'y a pas de commission d'engagement ni de frais de mise en place.

Michel Boinot : demande si les taux sont fixes ?

Daniel Lorcy : non ils sont revus tous les 3 mois

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'ouvrir une ligne de trésorerie d'un montant de 200.000 € auprès du Crédit Agricole et d'autoriser le Maire à signer tous les actes et documents concernant cette ouverture.

4) Questions des élus :

- Frédéric Boudaud : demande si au Douéro il y a des ateliers de libres ?
Gérard Tatibouet : non tout est occupé. Les derniers occupants sont Monsieur Witch (menuisier) et l'entreprise JULE (Couverture) pour stocker ses produits et Monsieur Gautier pour la peinture.
- Frédéric Boudaud : d'autres locaux sont-ils occupés en tant que garde meuble ?
Gérard Tatibouet : je crois que oui, mais sans certitude.
Frédéric Boudaud : il faut dire que ces locaux sont faits pour les artisans.
Daniel Lorcy : rappelle qu'il y a encore des conflits avec quelques fournisseurs et nous devons encore les payer ; exemple du fournisseur JSL / FIMA.
- Michel Boinot : demande le descriptif des travaux restant à faire ?
Daniel Lorcy : répond qu'il y a des réparations à effectuer sur les portails électriques.
- Gérard Tatibouet : confirme que les interventions sont sur les portails.
Daniel Lorcy : notre souci, c'est que lorsque tout n'est pas payé les fournisseurs ne veulent pas se déplacer et lorsque tout est payé ils ne se déplacent plus.
- Daniel Lorcy : rappelle que nous avons quelques problèmes avec le stationnement de bateaux.
- Marie-Hélène Stéphaney : est-ce que le thermostat du chauffage au Gourail a été réglé ?
Gérard Tatibouet : non car je ne sais pas le faire et j'ai besoin qu'une personne me montre.
- Marie-Thérèse Lebreton : on nous a recommandé d'enclencher le chauffage au plafond à partir de 0 degré et moins.
Jacques Poidvin : il suffit de mettre un chronomètre de réglage avec thermostat.
- Nadège Le Roux : concernant le secrétariat, au vu des changements de secrétaires, il y a quelques retards concernant le traitement de dossiers. Ne peut-on pas profiter des périodes calmes en janvier pour fermer la mairie afin de combler le retard des dossiers.
Daniel Lorcy : pourquoi pas il faut voir le sujet avec le secrétariat.
Marie-Hélène Stéphaney : A-t-on des nouvelles du Tribunal Administratif concernant le dossier de Sophie Maréchal ?
Daniel Lorcy : non il faut compter 2 ans voire 2 ans $\frac{1}{2}$ de délai.
Marie-Hélène Stéphaney : y aura-t-il renouvellement du contrat de la secrétaire et combien de temps ?
Daniel Lorcy : oui, le temps qu'il faudra.
Daniel Lorcy : je suis allé à une réunion à Carnac, à l'invitation du Préfet, sur le projet des Mégalithiques du sud Morbihan (26 communes) concernant leur inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. L'association est mise en place, nous aurons à

voter les statuts lors du prochain conseil, un bureau provisoire a été installé dont le président est le maire de Carnac.

Michel Boinot :

est-ce que cela coûtera de l'argent ?

Daniel Lorcy :

cette question ayant été posée au Préfet, il a répondu que pour lui il s'agirait d'un montant symbolique comme 1 €. Par contre, par la suite, quand l'inscription sera effective, il y aura des investissements en particulier dans la communication, le Président du Conseil Général a indiqué qu'il y aura une forte prise en charge du département.

Frédéric Boudaud :

en quoi sommes nous concernés ?

Daniel Lorcy :

parce que notre commune possède au moins trois mégalithes.

Daniel Lorcy :

le projet de lots libres de tout constructeur sur le secteur de Kernoel, la partie de 2000 m² au nord (environ 70 m x 28 m), implique une procédure de modification simplifiée du PLU car tout la zone a été mise en «zone réservée pour du logement social», or ce projet de lots libres n'est pas du social, il faudra donc modifier la taille de cette zone en ôtant la partie la plus au Nord.

Anne Custine :

cela va prendre encore des délais ?

Daniel Lorcy :

oui, mais le délai sera plus court car il n'y aura pas d'enquête publique.

André Boydron :

on se pose la même question à la Grée

Jacques Poidvin :

non car c'est une zone réservée.

Michel Boinot :

tous les terrains NDS devaient faire l'objet d'une annonce à la mairie alors que concernant le terrain proche de la mairie il n'en a pas été question.

Daniel Lorcy :

ce terrain a été vendu hors cette procédure.

Gérard Tatibouet :

peut-on se renseigner pour les dépôts des graviers et matériaux concernant le terrain au bout du camping. Est-ce que qu'on peut se servir du terrain derrière la déchèterie, car il y a eu des vols de sacs de ciment sur l'espace proche du camping où sont stockés des matériaux divers.

Anne Custine :

n'y a t'il a pas de place au Douéro ?

Gérard Tatibouet :

non il n'y pas assez de place, exemple lorsqu'on reçoit des tonnes de sable.

Marie-Hélène Stéphany :

pourquoi pas derrière la déchèterie ?

Gérard Tatibouet :

non pas possible c'est une zone NDS

Jacques Poidvin :

la déchèterie appartient à Vannes Agglo.

Daniel Lorcy :

dans ce cas on peut voir avec Vannes agglo si on peut entreposer sur leur terrain

Gérard Tatibouet :

près du terre plein ?

Daniel Lorcy :

il faut chercher une solution

Anne Custine :

l'article dans le journal concernant le transport maritime est-il avéré ?

- Daniel Lorcy : jeudi prochain il était noté un rendez-vous ici mais c'est une erreur.
- Michel Boinot : comment vont-ils faire en été étant donné que les gens qui viennent sur l'île d'Arz l'été viendront toujours et leurs deux petits bateaux vont-ils suffirent ?
- Daniel Lorcy : le jeudi 7 décembre à 9 h 30 il y a une rencontre avec le conseil général et la Compagnie Finist'Mer, nous poseront la question car il est vrai que 120 places c'est un peu juste l'été.
- Daniel Lorcy : Finis'mer commence au 1^{er} janvier et j'ai demandé au responsable du port de s'organiser concernant les horaires.
- Nadège Le Roux : a propos de la barge, il a été demandé de s'aligner sur les horaires des commerçants/artisans à savoir un service étendu sur la matinée ainsi qu'en fin d'après midi.
- Daniel Lorcy : nous souhaitons que les commerçants/artisans aient la possibilité de contacter la barge directement par téléphone pour savoir s'il y a de la place.
- Daniel Lorcy : les tarifs sont moitié prix lorsque vous transportez de la farine et du bois.
- Nadège Leroux : les prix ont augmenté et ils vont forcément être répercutés sur les insulaires.
- Frédéric Boudaux : pour la taxe de séjour on relance par courrier.
- Daniel Lorcy : il y a eu un envoi qui n'a pas aboutit on doit recommencer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 10.

Daniel LORCY

Gérard TATIBOUET

Marie-Thérèse LEBRETON

Marie-Hélène STEPHANY

Anne CUSTINE

Nadège LE ROUX

Michel BOINOT

André BOYDRON

Frédéric BOUDAUD

Jacques POIDVIN